

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 429

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261568>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conférence contre la traite, et créer un poste d'agent (ou d'agent) de liaison entre ces divers éléments. Tout ceci, d'ordre plutôt administratif, nous semblait, à nous gens de l'Occident, devoir aller de soi, mais s'est immédiatement heurté à l'aversion, assurément très légitime, des gouvernements orientaux contre tout ce qui pourrait paraître une intrusion européenne dans leurs affaires nationales, si bien que des débats très longs et parfois très chauds se sont déroulés, sans que l'on ait pu aboutir à des décisions précises. En revanche, il a été extrêmement intéressant pour nous de constater la sympathie de ces mêmes gouvernements orientaux pour toutes les réformes d'ordre féministe, telles que l'utilisation d'un plus grand nombre de femmes fonctionnaires qualifiées et expérimentées (assistantes sociales, police féminine, inspectrices, déléguées des tribunaux, etc.), ou encore l'application aux deux sexes des mêmes mesures préventives d'éducation et d'assistance sociale, de nature à diminuer la prostitution. L'idée de l'augmentation du personnel féminin notamment a été appuyée, soit par le délégué japonais, soit par le délégué chinois, et, dans son pays, lui, faisant remarquer que, dans son pays, ce ne sont pas les autorités qui y sont opposées, mais bien par les femmes elles-mêmes, par timidité!

Un des chapitres les plus lamentables sans doute de l'enquête sur la traite en Orient est celui qui a trait à la situation des femmes russes réfugiées en Chine, soit qu'attirées à Kharbin par la vie facile, brillante et agitée de ce centre important, elles y sont tombées fatalement dans la prostitution, soit — et ce sont celles dont le sort nous paraît le plus tragique — qu'émigrées avec leurs familles au travers des steppes désolées, elles soient laissées en garantie de paiement aux aubergistes des villages chinois par les hommes de leur famille, qui s'en vont chercher du travail plus loin¹. Pour les premières, il semblerait que des œuvres de relèvement et de prévention pourraient, malgré des difficultés extraordinaires, parvenir à s'occuper d'elles, et les interventions de M^{lle} Kurz (Neuchâtel), présidente

de la Fédération internationale des Amies de la Jeune Fille, nous ont donné quelque espoir à ce sujet; mais que faire pour les autres, perdues, isolées dans les solitudes infinies de la Chine du Nord?... La Commission s'est sentie tragiquement impuissante à leur égard, et l'Office Nansen pour les réfugiés, questionné à ce sujet, n'a pas pu lui donner beaucoup de réconfort. Une résolution toutefois a été votée pour attirer l'attention du Conseil de la S. d. N., puis de l'Assemblée, sur ces malheureuses, et tâcher d'obtenir pour l'Office Nansen un crédit qui lui permettrait de prendre au moins les premières mesures indispensables pour leur venir en aide.

Le dernier point, enfin, qu'a abordé la Commission, est capital, puisque ce n'est rien moins que la recommandation de la suppression des maisons de tolérance dans tous les pays d'Orient où elles existent encore. Les enquêteurs avaient été catégoriques à ce sujet, l'an dernier déjà, si bien que la Commission s'est unanimement rangée aux conclusions votées par le Comité contre la traite des femmes, et que nous avons publiées dans un précédent numéro². On ne peut assez insister sur l'importance historique de cette décision, qui marque l'aboutissement d'une idée à la S. d. N. Faut-il rappeler que, lorsqu'en 1921 la question fut posée pour la première fois, certaines délégations déclarèrent qu'elles quitteraient la Conférence si on essayait de lier à la lutte contre la traite des femmes l'abolition des maisons de tolérance? et voici que, treize ans plus tard, sans campagne de propagande, sans pression, par le simple jeu d'études objectivement et scientifiquement menées, dix-huit gouvernements d'Europe et d'Asie sont unanimement d'accord pour condamner ce système inique, et pour recommander à tous les gouvernements, par la voix du Conseil de la S. d. N., de l'abandonner.

On peut critiquer — et on ne s'en fait pas faute actuellement! — la Société des Nations. Mais n'eût-elle fait qu'aboutir à ce seul résultat qu'il aurait valu pour cela la peine de l'inventer.

E. Gd.

riées — est la France. Aux Etats-Unis, ce pourcentage a diminué de 2,2 %, en Autriche de 12,6 %, en Belgique de 7,9 %, en Italie de 5,6 %, au Danemark de 10,1 et en Suisse de 2,8 %.

Les statistiques relatives à ces questions constatent unanimement que l'agriculture est en baisse parmi les professions féminines; il en est de même pour le service domestique. Et la crise, avec le chômage, modifie rapidement ces indications.

Les femmes dans le commerce.

Le commerce est seul à enregistrer en Suisse une augmentation d'employées: depuis 1905, 440 % contre 97 % chez les hommes. Mais il ne faut pas oublier que les vendeuses de magasins forment la très grosse majorité de ce total, tandis que les jeunes filles ou femmes dans les bureaux n'en sont qu'une minorité. Environ 3.500 femmes travaillent dans des banques, ce qui fait à peine le 1 % des professionnelles.

Les femmes dans l'industrie.

Le nombre des ouvrières de fabrique est en régression chez nous. Des rapports des inspecteurs fédéraux des fabriques, il ressort que l'on comptait, en 1931, 111.858 femmes âgées de plus de 18 ans, employées dans l'industrie; en 1932, ce chiffre a diminué de 11.542 unités.

Et l'on accuse les femmes d'être cause du chômage, en accaparant les places des hommes!

Les femmes dans l'administration.

A l'étranger, notamment en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, nombre d'emplois subalternes ou supérieurs sont remplis par des femmes. En Suisse, nous sommes encore timidement engagés dans cette voie; on ne trouve des femmes, dans les postes supérieurs, qu'à titre tout à fait exceptionnel. Sur les 63.700 fonctionnaires fédéraux, on ne compte que 4.810 employées, soit environ le 7,5 %. L'administration centrale en occupe 514, l'administration des postes 1.240, celles des télégraphes et téléphones 2.080, celles des chemins de fer 1.010, et les douanes 65. La plupart de ces employées le sont en qualité d'auxiliaires et figurent dans des classes de traitement inférieures à celles des hommes, même si, ce qui arrive parfois, leurs prestations sont égales à celles de leurs collègues masculins.

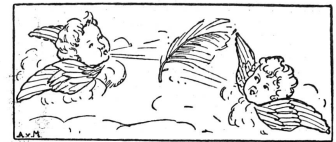
D'autre part, les femmes employées dans les administrations cantonales et municipales, aussi bien que fédérales, sont environ au nombre de 23.000 (sur 156.000 fonctionnaires), dont le 85 à 90 % sont célibataires. La question épineuse du «double traitement» en cas de mariage est donc pratiquement restreinte à un très petit nombre de personnes.

Les voyageuses de commerce.

Les voyageuses de commerce, qui n'existaient pas, pour ainsi dire, à la fin du siècle passé, se multiplient rapidement avec la crise économique et le chômage. Leur nombre actuel peut être évalué à 700 ou 800 pour le moins dans toute la Suisse. La plus forte proportion est à Zurich et environs. C'est donc avec raison qu'on peut parler à ce sujet d'une «nouvelle profession féminine».

(A suivre.)

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.



DE-CI, DE-LA

Y a-t-il des familles de garçons?

La prédominance des garçons ou des filles dans une famille donne l'illusion qu'il y a des familles de garçons ou des familles de filles. On cite à l'appui de cette explication des coïncidences impressionnantes. Et pourtant, rien n'est moins démontré. Un savant — allemand, naturellement — a fait de laborieuses recherches sur ce sujet, et il conclut que, dans l'état actuel de la science, la répartition des filles et des garçons ne paraît relever que du hasard. L'hérédité ne jouerait aucun rôle. Si les humains avaient une progéniture aussi nombreuse que les souris, on verrait dans chaque famille une répartition à peu près égale d'enfants mâles et féminins. Autrement dit, l'équilibre s'établirait sur les grandes séries. Il s'ensuit que, si deux ou trois garçons sont successivement venus au monde dans une famille, il y a une chance sur deux que le quatrième soit une fille. Et le savant allemand conclut avec humour: Parents, ne vous découragez pas!

Le mari idéal.

Un concours ouvert en Amérique avait pour but de rechercher les douze qualités nécessaires pour être «le mari idéal».

Cent mille femmes répondirent et voici le résultat de cette consultation:

1° loyal; 2° amour du foyer; 3° bonne santé; 4° conciliation; 5° amour des enfants; 6° sens de l'humour; 7° chevalerie; 8° tempérance; 9° sociabilité; 10° succès de carrière; 11° facile à nourrir; 12° attraction physique.

Le public fut, paraît-il, étonné de réponses aussi raisonnables!

La femme et la démocratie

Le Comité suisse de ce Groupement (quel regret de ne pouvoir traduire en français cette expression si bien adaptée d'*Arbeitsgemeinschaft!*) s'est réuni le 19 mai à Berne sous la présidence de M^{lle} Fierz (Zurich). Une vingtaine de membres étaient présents.

La séance a débuté par les rapports des deux Secrétariats d'Aarau et de Genève, sur le travail accompli. Nous espérons pouvoir publier prochainement un extrait du rapport d'Aarau, montrant l'activité vraiment très grande du Groupement en Suisse allemande, à Zurich et à Berne notamment, et qui dépasse de beaucoup celle du Secrétariat romand, encore en période d'organisation partout, sauf à Genève. Puis différentes questions ont été discutées: les finances, pour lesquelles un appel sera prochainement lancé; les relations avec d'autres organisations de même ordre, auxquelles il a été décidé unanimement de ne pas s'affilier, tout en restant en relations avec elles; les moyens d'intéresser la jeunesse au mouvement; les différents projets

Pour le droit au travail de la femme

L'Assemblée annuelle de l'Association anglaise des femmes employées de bureau et secrétaires, qui s'est tenue dernièrement à Londres, a voté, entre autres vœux, une résolution réclamant la liberté du travail pour les femmes, la reconnaissance du principe à travail égal, salaire égal, pour les employés de l'un et de l'autre sexe, et l'adoption d'un système d'allocations familiales versées directement par l'Etat aux épouses de tous les travailleurs.

(Informations sociales du B. I. T.)

Travail féminin

N. D. L. R. — Nous reproduisons cet article in-extenso d'après un des derniers numéros de l'Information au service du travail social (Lauzanne), nous félicitant de ce qu'un exposé de tendances féministes ait ainsi pu atteindre des

lecteurs étrangers à notre cercle, en nombre d'autant plus étendu que le Messager social de Genève l'a également publié.

Augmentation ou régression?

A l'encontre d'une opinion courante, le nombre des femmes exerçant une profession salariée n'a pas augmenté ces dernières années. En 1929, dans notre pays, 320.000 femmes (en chiffres ronds) travaillaient dans l'agriculture, c'est-à-dire à peu près le même nombre qu'en occupent ensemble le commerce, l'industrie et les métiers.

Une récente étude faite en Allemagne sur les occupations salariées des femmes, a fait ressortir le fait que, sur 18 pays qui peuvent se comparer les uns aux autres dans cette question, 6 seulement indiquent une augmentation des professionnelles travaillant au même titre que les hommes, ceci depuis la guerre. Durant l'après-guerre, l'Allemagne montrait la plus forte augmentation: 5,2 %.

Le pays qui a le plus haut pourcentage de femmes gagnant leur vie — célibataires et ma-

Le ministère belge de l'intérieur fit publier l'excellent rapport d'une mission qu'il avait confiée à M^{lle} van de Wiele concernant l'étude des écoles d'art et d'art industriel de Paris.

Misères, recueil de nouvelles, livre désenchanté et pessimiste, fut suivi d'une œuvre de caractère tout différent, *Le Sire de Ryebecke*, légende héroïque qui excita l'admiration générale. En 1924, un jeune compositeur belge, Davreese, s'inspira de ce dernier livre pour une *Symphonie héroïque* qui fut jouée partout avec succès. Le folklore intéressait notre écrivain et elle fit paraître plusieurs livres et légendes. Puis *Ombres et figures* évoqua les types populaires du vieux Bruxelles; *Fleurs de civilisation* étudia les conflits qui surgissent entre le destin familial ou amoureux d'une femme et sa poursuite des succès littéraires ou artistiques; *Ame blanche* (1908), est un livre mélancolique où une petite fille, «l'âme blanche», vit d'une existence sans air, sans lumière, sans joie, une analyse subtile et respectueuse des réactions d'un cœur enfantin et de la formation d'un jeune esprit.

A la section du Livre et de la Presse du Conseil national des femmes belges qu'elle avait fondée en 1907, Marguerite van de Wiele donna des conférences fort goûtées; elle fonda le Théâtre de la jeunesse, Marguerite van de Wiele a toujours été préoccupée par ce qu'elle appelle «le vrai fond de la question sociale», c'est-à-dire les taudis et l'influence des cabarets, et elle a créé en outre «l'Œuvre des fêtes dans les hôpitaux» — causeries, projections lumineuses, saynètes,

musique, distribution de fleurs, — devenue tout de suite si populaire qu'il ne saurait être question maintenant d'en priver les malades.

L'indépendance de caractère de l'écrivain est connue; elle est, en effet, un des infiniment rares littérateurs de Belgique vivant librement de sa plume sans aucune fonction officielle rétribuée. Son bon sens un peu rude, son opiniâtreté presque virile, ses dons d'observation ont fait d'elle un critique littéraire redoutable et redouté: aussi ne lui a-t-on jamais pardonné sa franchise dans certains milieux littéraires... Elle ne s'en est guère soucie: «L'injure à un critique? s'est-elle fièrement écriée. Voilà une forme d'hommage que les médiocres ne connaissent jamais.» La seule chose qui importe pour elle, c'est de maintenir l'article primordial de sa charte personnelle, la liberté des cultes littéraires. Une femme qui vit de sa plume, c'est que sa plume a valeur d'art et valeur marchande... Mais les confrères de cette femme, à en croire Marguerite van de Wiele, «la dispensent rarement d'expier son succès».

Elle est cependant appréciée et fêtée par tout ce qui compte en Belgique, et fut la première femme décorée à titre d'écrivain et nommée chevalier de l'Ordre de Léopold. Pendant la guerre, elle se fit infirmière bénévole, et organisa et présida l'Œuvre de l'assistance discrète; durant les cinquante-deux mois de l'occupation allemande, elle s'y dépensa sans craindre le danger, réel cependant, car c'est là qu'on recueillait, nourrissait et habillait les soldats français et belges échappés des camps allemands, qu'il s'agissait

d'aider à passer la frontière. Le journal de la vie de l'écrivain durant cette période tragique fut publié sous le titre *L'épine en fleurs*, journal intime d'un bourgeois de Bruxelles durant l'occupation allemande. Après l'armistice, elle fut promue officier de l'Ordre de Léopold et reçut les médailles de la Reine Elisabeth et de la Reconnaissance nationale, ainsi que la Croix civique.

En 1920, quand les femmes belges obtinrent le droit de vote communal, un parti politique offrit à Marguerite van de Wiele de l'inscrire comme candidate sur sa liste électorale. Elle refusa, disant: «Un écrivain défend mieux ses idées dans le livre et le journal que dans la politique. La politique n'est pas mon terrain, ajouta-t-elle modestement. Si je m'y risquais, il se pourrait que ce soit sans prestige. Mieux vaut m'abstenir.»

Un livre curieux et documenté, *Bruzelles, refuge des conspirateurs*, fait des souvenirs de son grand-père sur ses amis et commensaux, les proscrits étrangers qui vécurent dans la capitale belge, eut beaucoup de retentissement. *Le Mur de gaze* parut en la même année (1928), ce mur, qui peut devenir un mur d'airain, est celui qui se dresse entre l'homme et la femme, construit par les rêves féminins opposés aux passions masculines réalistes.

Le robuste talent de notre romancière excelle surtout dans les peintures d'intérieurs bourgeois ou ouvriers et dans la psychologie de leurs habitants. Audacieuse toujours, elle n'a cessé d'attaquer résolument l'hypocrisie et l'injustice d'une société où la femme, par-

fois victime de l'amour, l'est presque toujours des préjugés et des lois. La vie de Marguerite de Wiele est une ascension que couronne le succès... A seize ans, elle se préparait déjà à devenir quelqu'un et elle a réussi!

Jeanne VULLIOMENET.

Que lisons-nous?

XIII^{me} liste de livres pour celles de nos lectrices qui aiment lire, mais ne savent pas quels livres choisir

- JEAN LARNAC: *Louise Labé, la belle cordière de Lyon (1522-1566)*. 15 f. fr.
JEAN DUFOUT: *Yvette bachelière*. 12 f. fr.
J. KESSEL: *Les enfants de la chance*. 15 f. fr.
MARCELLE VIOUT: *L'amour sauveur*. Bibliothèque Charpentier. 12 f. fr.
HENRIETTE CELARIÉ: *Ethiopie XX^{me} siècle*. 12 f. fr.
MARCELLE TINAYRE: *Château en Limousin. Histoire de Marie Lafarge, l'empoisonneuse*. 12 f. f.
EVE PAUL MARGUERITE: *La fiancée captive*. (Collection des Bons Romans.) 12 f. fr.
R. P. SANSON: (de l'Oratoire) *La souffrance et nous*. 10 f. fr.
PRINCESSE CATHERINE RADZIWILL: *Alexandra Feodorovna, la dernière tsarine*. (Coll. historique.) 20 f. fr.
MAURICE FLEMING: *La vie romanesque d'Elisabeth d'Autriche*. (Avec 8 gravures.) 15 f. fr.
YVETTE PROST: *Œuvre de femme*. 12 f. fr.
VIRGINIA WOOLF: *Nuit et jour*. 18 f. fr.
DENISE MORAN: *Tchad (voyage africain)*. 18 f. fr.
COMTESSE DE NOAILLES: *Derniers vers*, suivis de *Poèmes d'enfance*. (Chez Grasset, Paris.) 15 f. fr.
LA FURETUSE.